

I DECISIONS DU COMITE DIRECTEUR

Le Comité directeur, réuni le samedi 16 et dimanche 17 novembre, a pris les décisions suivantes :

Election au bureau fédéral

Le Comité directeur a pourvu au poste vacant du bureau fédéral, suite à la démission de Marion JULLIEN, par l'élection de Lydie JOUVRAY.

Découpage des zones sportives

Le découpage des zones sportives en quatre zones au lieu de six a été adopté. Cette décision prend effet dès la saison 2003. Le nouveau découpage ainsi que la nouvelle répartition des qualifiés par zone sont inclus dans le document "Réglementation des régates nationales 2003" en annexe.

Réglementation des régates nationales 2003

Les règles concernant les régates nationales organisées par la FFSA ont été approuvées à l'unanimité. Vous trouverez ci-joint le document récapitulatif de réglementation et d'information sur ces régates.

Règles de sélection des équipes de France

Les règles de sélections des rameurs et de qualification des Equipes de France pour les Championnats du monde junior et senior, la régate mondiale des -23 ans et la Coupe de la Jeunesse 2003 ont également été approuvées. Elles sont jointes en annexe.

Match France - Grande-Bretagne des cadets

Les règles de participation pour cette épreuve ont été approuvées et sont jointes en annexe.

Assemblée générale de la FFSA

L'AG de la FFSA se déroulera le samedi 8 et le dimanche 9 mars 2003 à Mâcon.

Commission tourisme et randonnée

Les deux personnes suivantes ont été désignées pour compléter la commission :

- Jean-Marc JUNCA
- Pierre BERTOLINO

Label « Ecole française d'aviron »

Une première liste de clubs ayant satisfait aux critères pour l'obtention du label "Ecole française d'aviron" a été approuvée (liste jointe en annexe). Une liste complémentaire sera présentée au Comité Directeur du 1^{er} février 2003.

Circuit « Randon'Aviron EDF »

17 ont été manifestations retenues pour figurer dans le circuit de randonnée "Randon'Aviron EDF 2003" (liste jointe en annexe). Elles seront soutenues par un document promotionnel "La France en ramant" qui paraîtra en janvier 2003.

Médailles d'honneur de la FFSA

Elle a été décernée, au titre de l'année 2002, aux personnalités suivantes :

- Monsieur Jean BARTHES (Cercle de l'Aviron de Marseille)
- Monsieur Jean BOISORIEU (Cercle nautique de Dinan)
- Monsieur Jean ROMMEIS (Aviron de Meulan les Mureaux Hardricourt)

Nouvelles affiliations

Cinq nouveaux clubs ont rejoint la FFSA :

- APA Saint Fargeau (Ligue de Bourgogne)
- Club nautique de Salettes (Ligue de Côte d'Azur)
- Club omnisport et culturel de Combleux (Ligue du Centre)
- Elan nautique Coudekerquois (Ligue des Flandres)
- Société nautique Baie de Saint-Malo (Ligue de Bretagne)

Radiations

Les radiations suivantes ont été entérinées :

- Cercle nautique de Rotheneuf (transfert de l'activité aviron sur la Société nautique de St Malo)
- Office municipal des sports de Manosque (l'Aviron club de Manosque, affilié en juin, a repris l'activité de cette association)

II ORGANISATION DU SECTEUR HAUT-NIVEAU

Le Directeur Technique National, Yannick LE SAUX, a confirmé au Comité directeur la nouvelle organisation de l'encadrement du secteur du haut-niveau. L'équipe à la tête de ce secteur est composée de :

- Pascal BERREST, Directeur technique national adjoint chargé du secteur sportif
- Jacques TABORSKI, Directeur Coordonateur des équipes de France
- Pascale BOUTON, Adjointe au Directeur technique national, chargée du suivi social des sportifs et de la logistique haut-niveau
- Samuel BARATHAY, Entraîneur national, chargé du secteur junior
- Bruno BOUCHER, Entraîneur national, chargé du secteur homme senior pointe
- Christine GOSSE, Entraîneur national, chargée du secteur femme senior
- Jean-Raymond PELTIER, Entraîneur national, chargé du secteur homme senior couple

III ÉVALUATION FEDERALE : CONTROLE ERGOMETRIQUE

Epreuve sur 2000 m - Ergomètre type C - 8 au 15 décembre 2002 et 15 Février 2003

La mise en œuvre de l'évaluation fédérale 2002/2003 est de la responsabilité des cadres techniques en liaison avec les Présidents de ligue. De nombreuses ligues organisent l'évaluation du mois de décembre conjointement avec les tests ergométriques obligatoires pour les athlètes souhaitant intégrer un collectif France (cf. Règles de sélection des équipes de France).

Ces contrôles d'entraînement ont une valeur importante et doivent être réalisés dans des conditions optimum ne souffrant aucune contestation. C'est pourquoi, il est souhaité que les rameurs visant une sélection nationale (junior et senior) passent ces tests sur des centres labellisés.

Pour connaître les lieux labellisés, les clubs doivent prendre contact soit avec le conseiller technique pour les ligues en disposant d'un, soit avec le Président de ligue pour les ligues sans cadre technique (CTD, CTR, CTN).

Une compétition d'ergomètre peut être un centre labellisé dans la mesure où elle s'assure de la présence d'un conseiller technique.

Rappel : les rameurs et rameuses poids légers visant une sélection doivent se conformer au poids indiqué par le document des règles de sélection à savoir : 73 kg pour les hommes, 59,5 kg pour les femmes.

IV LIVRE AVIRON 2002

Le livre annuel réalisé par la FFSA sera bientôt disponible. Ce livre retrace les moments forts de l'année et réunit de superbes photos des différents types de pratiques au sein de nos clubs.

Tous les passionnés d'aviron seront heureux de découvrir cet ouvrage. Comme les années précédentes, nous comptons sur vous pour faire connaître son existence auprès des membres de votre club. À cet effet, nous vous remercions de bien vouloir mettre en évidence dans votre club l'affiche ci-jointe.

Ce livre est aussi un formidable outil de promotion pour votre club. Il vous permet de faire connaître l'aviron et de le mettre en valeur auprès de collectivités locales, de partenaires ou de médias.

Toute commande groupée de club bénéficiera du tarif préférentiel de 26,69 € (dont 2,39 € de port). Les livres commandés à l'unité seront facturés 32 €.

V ARTICLES PROMOTIONNELS

Le catalogue du Sport olympique français a été envoyé aux licenciés de la FFSA. Des articles vestimentaires ainsi que des supports promotionnels pour l'aviron sont mis en vente dans ce catalogue. Des exemplaires supplémentaires sont disponibles auprès de la FFSA.

VI BATEAUX POUR L'AFRIQUE

De nouvelles fédérations ont récemment été créées dans certains pays d'Afrique francophone. Elles ont d'importants besoins en matériel. Les clubs souhaitant faire don de matériel sont invités à prendre contact avec Michel DOUTRE (Tél. : 03 85 38 44 24), cf. note ci-jointe. La fédération internationale prend en charge leur acheminement.

Destinataires: Clubs, Comités Départementaux, Présidents de Ligues, Comité Directeur, Directeur Technique National, Entraîneurs Nationaux, Cadres Techniques Sportifs Présidents de Commissions, Représentants Sportifs des Ligues à la CSN, Arbitres Fédéraux.